

L'ÉVOLUTION DU SCHÉMA DE COLLECTE, RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER



**CE QUI CHANGE
À PARTIR DU
1^{ER} JUILLET 2017**

CE QUI CHANGE
À PARTIR DU
1^{ER} JUILLET 2017



« **Bien équipés pour mieux trier et améliorer les conditions de travail des agents** »

LE MATÉRIEL :

équipement en bac à couvercle jaune des ménages résidant en maison individuelle ou petit collectif sur les communes de la Métropole, pour la collecte des déchets recyclables.

Les foyers seront équipés d'octobre 2016 à juin 2017

CE QUI CHANGE
À PARTIR DU
1^{ER} JUILLET 2017

« *Triez sans hésiter* »



L'EXTENSION DES RÈGLES DE TRI :

tous les emballages se trient,
des dispositions à valoir pour
l'ensemble de la Métropole.

CE QUI CHANGE
À PARTIR DU
1^{ER} JUILLET 2017



« **Des fréquences adaptées
à l'utilisation du service** »

LA FRÉQUENCE :

COMMUNES :

la collecte des emballages passe tous les 15 jours pour les pavillons au lieu de chaque semaine. La collecte des ordures ménagères reste inchangée (chaque semaine).

RENNES :

- **Changement d'horaires en centre-ville :**
passage au matin pour toutes les collectes dans le centre ville (OM, CS, cagettes, cartons).
- **OM (centre-ville) :** passage d'une collecte trois fois par semaine à deux fois.
- **OM (quartiers) :** passage d'une collecte deux fois par semaine à une fois pour les professionnels et immeubles (pavillons déjà en C1).

CE QUI CHANGE
À PARTIR DU
1^{ER} JUILLET 2017



« *Le bon jour
pour sortir mon bac* »

LE CHANGEMENT DE CALENDRIER :

La réorganisation des collectes à l'occasion du changement de contrat engendre des **modifications de jours/horaires de collectes** des ordures ménagères et des emballages.



LE MATÉRIEL : équipement de tous les ménages de la Métropole (en pavillon ou petit collectif) de bac à couvercle jaune.

L'EXTENSION DES RÈGLES DE TRI :

tous les emballages se trient, des dispositions à valoir pour l'ensemble de la Métropole.



LA FRÉQUENCE :

COMMUNES :

la collecte des emballages passe tous les 15 jours pour les pavillons au lieu de chaque semaine. La collecte des ordures ménagères reste inchangée (chaque semaine).

RENNES :

- **Changement d'horaires en centre-ville :** passage au matin pour toutes les collectes dans le centre ville (OM, CS, cagettes, cartons).
- **OM (centre-ville) :** passage d'une collecte trois fois par semaine à deux fois.
- **OM (quartiers) :** passage d'une collecte deux fois par semaine à une fois pour les professionnels et immeubles (pavillons déjà en C1).

**CE QUI CHANGE
À PARTIR DU
1^{ER} JUILLET 2017**



LE CHANGEMENT DE CALENDRIER :

La réorganisation des collectes à l'occasion du changement de contrat engendre des **modifications de jours/ horaires de collectes** des ordures et des emballages.